

Réf: Dossier 392452

Avis de constitution

SOCIETE « MALYA TRAVEL »

Siège ABIDJAN Cocody Angré terminus 81/82 à côté
du restaurant Mr CHAWARMA, Lot 0, Ilot 79 Bis., Lot 0,
Ilot 79 Bis

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 01/02/2025, et enregistrés le 27/02/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « MALYA TRAVEL »

Objet : La société a pour objet, tant en République de Côte d'Ivoire que dans d'autres pays,

- de l'organisation de voyage ;
- de l'achat de billets de voyages ;
- de services et produits de voyages, de séjours, de croisières et de loisirs.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (200.0) Parts Sociales de Cinq Mille (5,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 200 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN Cocody Angré terminus 81/82 à

côté du restaurant Mr CHAWARMA, Lot 0, Ilot 79 Bis., Lot 0, Ilot 79 Bis

Dirigeant(s) M N'GUESSAN VINCENT DE PAUL (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B12-01987 du 10/04/2025 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°22956/GTCA/RC/2025 du 10/04/2025

